
**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de préavis sur la prise en considération du postulat
de M. Roland Villard du 21 octobre 2019**

**Pour la mise en place d'un plan directeur culturel :
« Ensemble pour la culture »**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 11 février 2020.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Pascale FISCHER, Daniel COCHAND, Didier FORESTIER remplaçant Anne-Louise GILLIÈRON, David GRANDJEAN, Ruben RAMCHURN remplaçant Roland VILLARD, Ervin SHEU et de la soussignée, désignée présidente.

La délégation municipale était composée de Mme Carmen TANNER, Municipale et M. Raphaël KÜMMER, Chef de service. Nous les remercions pour le rapport complet et le travail déjà effectué dans le sens de ce postulat.

Les bases de la politique culturelle ont été posées en 2012. Elles étaient généralistes et avaient comme objectifs primordiaux l'administration et l'application d'une politique culturelle. Ceci a mené à la création du Service de la culture. Les points forts de cette politique culturelle ont été le renfort de l'aide à la création et la médiation culturelle.

Cependant, il a été vu comme important d'effectuer un bilan de la mise en application de cette politique culturelle dite générale afin d'en proposer une nouvelle plus précise et directrice. Depuis 2012, l'offre culturelle s'est nettement étoffée. Cependant deux domaines de la culture sont mis en avant comme étant en souffrance : la mise en valeur du patrimoine et le cinéma.

Afin d'effectuer un bilan le plus précis possible, le Service a invité la population et les agents culturels dans cette démarche et a effectué « CULTYV » de février à juin 2018. Ainsi, il a été prévu deux demi-journées de discussion, l'installation d'une dizaine de boîte à idées, 17 affiches où le public pouvait inscrire et dessiner ses envies en termes de culture et un site internet pour poster des commentaires.

Après la phase de dépouillement, ils ont recensé environ 300 idées venant de la population. Les sujets revenant le plus souvent sont la médiation culturelle et l'accompagnement par le Service de la culture. En effet, les différents acteurs/consommateurs de culture attendent souvent du Service de la culture du soutien particulièrement dans la communication et la formation, des demandes de partenariat. La notion d'effectuer des animations aux Rives du Lac a également été partagée par plusieurs concitoyens. Le document de restitution des idées est présent sur le site de CULTYV (<https://www.yverdon-les-bains.ch/cultyv/restitution-idees.php>).

Les enjeux actuels identifiés par le Service de la culture sont la globalisation, une production culturelle variée dans les genres et pour une mixité du public, l'urbanisation de la Ville avec

notamment l'émergence de nouveaux quartiers (repenser les lieux d'attractivités), l'utilisation de la numérisation, l'utilisation de la culture à des fins de cohésion sociale et la durabilité (sociale, économique, environnementale). L'accès à la culture et le type de culture dépend également de l'environnement au sens large et du contexte et donc doit être penser en collaboration avec les autres services proposés.

Un projet de politique culturelle a été soumis à la Municipalité en mai 2019 et est actuellement en révision. Il sortira prochainement.

Conclusions :

Les discussions de la commission ont tourné autour de l'utilité de ce postulat. Ce dernier demande un plan directeur au Service de la culture mais ne peut en aucun cas modifier ou guider ce qu'il contiendra. De plus, la présentation du travail déjà effectué par le Service de la culture a démontré qu'un document montrant la future politique culturelle était en révision et devra repasser prochainement en Municipalité pour validation. Puis ce document sera envoyé aux Conseillers communaux.

Ainsi, deux commissaires pensaient qu'effectuer un plan directeur de la culture ne demanderait pas beaucoup de travail en plus. Cela permettrait de revaloriser le Service de la culture et de justifier plus facilement les actions prises. Il permettrait donc de rendre plus claire, pour les Conseillers communaux et la population, la direction prise par le Service. Trois autres commissaires ne pensaient pas utile de demander ce plan directeur et que cela ne ferait que du travail en plus notamment pour la mise en forme du document. Ils expliquent qu'il faut faire confiance au Service de la culture et attendre le document présentant la politique culturelle. Les deux derniers commissaires ont décidé de s'abstenir.

De ce fait, la commission vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à une courte majorité, de ne pas prendre en considération ce postulat.

Vœu :

Malgré une décision de non-renvoi du postulat à la Municipalité, la commission émet un vœu. Elle demande que le document concernant la politique culturelle sorte le plus tôt possible.



Morgane BALET, rapportrice

Yverdon-les-Bains, le 24.02.2020

Annexe : PO19.01PO

Motion transformée en postulat au Conseil communal du 5 décembre 2019

Postulat pour la mise en place d'un plan directeur culturel : « Ensemble pour la culture »

En Suisse, la plus grande partie des financements dans l'offre culturelle relève des communes ainsi que des cantons.

Au niveau régional, c'est la Commune d'Yverdon-les-Bains qui finance le plus gros de la politique en matière de culture.

Soutiens aux nouveaux talents, subventions aux divers manifestations (Jeux du Castrum, Numerik Games, etc.), financements des institutions de cette Ville et soutiens à diverses associations. Et j'en oublie encore bien d'autres.

Cette politique a un coût non-négligeable pour la collectivité et le ménage communal. Mais elle a aussi des répercussions positives sur l'image et l'attractivité de notre Ville, ainsi que sur le commerce local et l'hôtellerie. Un rapport français, le seul qu'on peut trouver en la matière, suggérait qu'un franc investit dans la culture en rapporte deux au final.

Malheureusement, il semble que nous nous sommes un peu dispersés et que nous naviguons à vue dans le subventionnement de la culture. Nous manquons d'un outil adapté pour donner à notre politique culturelle une direction précise et y mettre des objectifs clairs sur lesquels nous pourrions nous mettre d'accord pour le bien-être de notre Ville et son rayonnement.

Cette motion n'a pas pour but de remettre en cause le financement de la culture, cette motion vise au contraire à ce que soit définie une véritable politique de développement de la culture dans notre Ville selon un plan défini et réfléchi.

Elle a pour but de pérenniser certaines manifestations et de développer certaines institutions. Ce plan directeur culturel est aussi une façon de remercier tous les acteurs culturels œuvrant dans notre Ville.

Dans ce plan directeur culturel nous pourrions intégrer des réflexions :

- au sujet des synergies possibles entre les différents théâtres de la Ville ;
- concernant la pérennisation et le financement de certains partenaires ou manifestations (Amalgame) ;
- sur la promotion de la culture et sa place dans la politique yverdonnoise ;
- sur les conditions d'accès aux aides et aux subventions communales en matière de culture ;
- sur les objectifs de notre politique culturelle à moyen et long terme ;
- à propos de la volonté de la Municipalité à faire d'Yverdon-le-Bains un pôle culturel régional ;
- sur la régionalisation de la politique culturelle ainsi que des collaborations avec les autres communes voisines ;
- sur l'avenir du musée d'Yverdon ainsi que sa mise en valeur.

Ce plan directeur culturel permettra à notre Municipalité de définir les buts qu'elle espère atteindre dans ce domaine particulier. La Municipalité pourra aussi nous partager les enjeux, les grandes orientations qu'elle souhaite donner à la politique culturelle. Cela permettra au Service de la culture de clarifier son approche et sa vision pour notre cité.

Le document sera l'occasion de présenter les attentes de la population, des acteurs culturels, et de définir un objectif clair et commun qui dépassera les clivages politiques gauche-droite.

Notre groupe demande une véritable politique municipale en matière culture.

Au sens de l'art. 69 de notre règlement, le groupe UDC dépose cette motion qui demande à ce que la Municipalité élabore un plan directeur culturel.

En outre, conformément à l'art. 72 de notre règlement, notre groupe demande que cette motion soit renvoyée en commission afin d'en étudier les contours et tenir compte des avis des représentants des différents partis politiques yverdonnois.

Au nom du groupe UDC
Roland VILLARD



Yverdon-les-Bains, le 21 octobre 2019

Un exemple de plan directeur culturel :

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_RPP_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN%20DIRECTEUR%20CULTURE%202016-2020.PDF